

---

# ATELIER TREMPLIN 2024-2025

---

## FERME-ASILE, SION

---

### APPEL À CANDIDATURES

---

La Ferme-Asile est un centre artistique et culturel qui promeut et développe la création contemporaine en Valais et en Suisse. Spécialisée dans l'art contemporain et la musique, sa capacité pluridisciplinaire lui permet toutefois d'intégrer plusieurs formes d'expressions artistiques. La Ferme-Asile participe au développement de l'expression artistique et de la culture en assumant un rôle de catalyseur et en favorisant les rencontres entre création, production, présentation, formation et recherche.

La Ferme-Asile met chaque année au concours une résidence artistique dédiée à un-e jeune artiste (arts visuels exclusivement) venant de terminer ses études (bachelor ou master) dans une école d'art de Suisse romande. Cet Atelier Tremplin est organisé grâce au soutien de la Ville de Sion et en partenariat avec la Fondation Bea pour Jeunes Artistes qui finance le loyer de l'atelier et octroie à l'artiste une bourse de CHF 2'000. Situé dans l'aile centrale du bâtiment, cet atelier de 33 m<sup>2</sup> est voisin de l'atelier de la Résidence EDHEA.

Le-la résident-e jouit de la gratuité à tous les événements organisés par la Ferme-Asile. Il-elle bénéficie par ailleurs, et si souhaité, d'un accompagnement par l'équipe curatoriale de la Ferme-Asile, qui s'efforce, quand l'occasion s'y prête, de valoriser le travail artistique de l'artiste en l'intégrant à sa programmation.

Un événement artistique est prévu en fin de résidence.

Les critères d'attribution sont les suivants :

- l'artiste a terminé ses études artistiques dans une école d'art de Suisse romande (obtention d'un diplôme bachelor ou master) ;
- l'artiste a moins de 30 ans au moment de la postulation ;
- l'artiste peut travailler de manière régulière dans son atelier;
- l'artiste s'engage à participer aux diverses activités de la Ferme-Asile.

Durée : du 1<sup>er</sup> octobre 2024 au 30 septembre 2025. Non renouvelable.

Le choix du-de la bénéficiaire est effectué par une commission composée du fondateur de la Fondation Bea pour Jeunes Artistes, d'un-e artiste résident-e de la Ferme-Asile, d'un-e expert-e externe, du délégué culturel de la Ville de Sion et de la directrice de la Ferme-Asile.

Pour participer au concours, le dossier doit réunir les documents suivants (en pdf) :

- un CV ;
- un portfolio ;
- une lettre de motivation (n.b pour les artistes qui ne sont pas domicilié-e-s en Valais, merci de préciser comment et à quelle fréquence ils-elles envisagent de disposer de leur atelier).

Envoi par email uniquement à l'adresse suivante: [info@ferme-asile.ch](mailto:info@ferme-asile.ch) avec la mention « Atelier Tremplin ». Délai de postulation : **1<sup>er</sup> mai 2024**

Plus d'informations sur : [www.ferme-asile.ch](http://www.ferme-asile.ch)

